

Belgium-Brussels: Construction work for buildings relating to leisure, sports, culture, lodging and restaurants

OJ S 227/2020 20/11/2020

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Fondation Kanal

National registration number: 0682473786

Postal address: Quai de Willebroeck 3-7

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: M. André Verstraeten

E-mail: averstraeten@kanal.brussels

Telephone: +32 495108865

Internet address(es):Main address: www.kanal.brussels**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/28/19J/2019>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Entreprises d'utilité publique

I.5. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Kanal — Construction d'un pôle culturel sur le site de l'ancien garage Citroën Yser — lot 3: gros-œuvre/toitures/façades/techniques spéciales/parachèvements

Reference number: K-23

II.1.2. Main CPV code

45212000 Construction work for buildings relating to leisure, sports, culture, lodging and restaurants

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale, 1000 Bruxelles.

II.2.4. Description of the procurement

Marché public de travaux, entreprise générale de construction, pour la réalisation du pôle culturel Kanal à l'emplacement de l'ancien garage «Citroën Yser» situé entre le square Saintelette, le Quai de Willebroek, le Quai de la Voirie et le Quai des Péniches à 1000 Bruxelles.

La région de Bruxelles-Capitale souhaite doter Bruxelles, capitale européenne, d'un pôle culturel de niveau international regroupant un musée d'art moderne et contemporain ainsi qu'un centre d'architecture. La surface plancher pour l'ensemble du projet s'élève approximativement à 45 000 m².

Le pôle culturel Kanal abritera notamment:

- environ 15 000 m² dédiés à l'art moderne et contemporain, dont 12 000 m² réservés aux espaces d'exposition;
- environ 10 000 m² dédiés à l'architecture;
- environ 10 000 m² d'espaces publics intérieurs polyvalents, libres d'accès pour tous, destinés à la culture, la détente, l'animation, l'éducation, la rencontre, etc.
- environ 10 000 m² d'espaces logistiques et administratifs.

Le présent marché porte sur: travaux de gros œuvre, charpentes, toitures, façades, stabilité, techniques spéciales, parachèvements.

Le marché comprend notamment:

1) tous les travaux décrits dans le présent CSCH et l'ensemble de ses annexes, ainsi que tou(te)s les ouvrages, fournitures, accessoires, fournitures d'énergies et de fluides et tou(te)s les sujétions et moyens d'exécution permettant à l'adj. de livrer un travail absolument complet répondant à la destination normale de l'ouvrage.

L'adj. ne pourra se prévaloir d'aucune lacune et/ou omission pour réclamer un quelconque supplément au prix de son offre (article 82, alinéa 1er de l'AR 1);

2) l'entretien des ouvrages et équipements techniques durant les travaux et la période de garantie;

3) les installations générales du chantier en conformité avec les termes du présent CSCH et les règlements en vigueur, ainsi que les demandes d'autorisations éventuellement requises;

4) le parfait entretien du chantier et de ses abords;

5) les mesures de prévention et de sécurité nécessaires aux ouvrages faisant partie du présent marché, celles afférentes au personnel œuvrant, aux personnes ayant accès au chantier, aux cotraitants et aux régies publiques et celles à apporter, s'il échet, aux constructions attenantes;

6) l'évacuation régulière, hors du chantier, des terres, boues, déchets, matériaux, débris, décombres... provenant du présent marché, vers une installation de recyclage conformément à l'arrêté du gouvernement de la région de Bruxelles Capitale du 16.3.1995 relatif au recyclage obligatoire de certains déchets de construction ou de démolition (MB 6.5.1995);
7) la mise en dépôt, aux endroits indiqués par la DT, des produits provenant du site éventuellement réutilisables.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Planning / Weighting: 400

Price - Weighting: 600

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 16/08/2021

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options autorisées [voir article II.15) des clauses administratives].

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

- 1) la preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels liés à l'exécution du présent marché;
- 2) une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 1) disposer pour les risques professionnels liés à l'exécution du présent marché, et pour toute la durée de celui-ci, d'une couverture d'un montant minimal de: 50 000 000 EUR (cinquante millions d'euros);
- 2) chiffre d'affaires global annuel de minimum 100 000 000 EUR pour chacune des trois dernières années, et chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché (entreprise générale de construction) de minimum 50 000 000 EUR pour une des trois dernières années.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

- 1) une liste des travaux de références exécutés par le soumissionnaire au cours des cinq dernières années, assortie de certificats de bonne exécution et de résultats établis par le maître de l'ouvrage, pour les travaux les plus importants (minimum cinq). Cette liste précisera, pour chaque référence, la part du marché effectivement réalisée par le soumissionnaire, ainsi que les noms et coordonnées des sous-traitants principaux avec indication de la part de marché qui leur a été confiée;
- 2) certification de qualité: la preuve de la certification ISO 9001 ou de toute autre certification équivalente de garantie ou de preuves de mesures équivalentes de garantie de qualité, si le prestataire de service n'a pas accès à ces certificats ou qu'il n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés;
- 3) certification environnementale: un certificat (EMAS ou ISO 14001 (version 2015)) émanant d'un organisme indépendant, attestant que le soumissionnaire se conforme à des normes de gestion environnementale; le pouvoir adjudicateur acceptera également d'autres preuves de mesures équivalentes de gestion environnementale, conformément à l'article 77, paragraphe 2 de la loi du 17.7.2016, à charge pour le soumissionnaire de démontrer l'équivalence.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- 1) Faire la preuve, à travers minimum cinq références présentées, et appuyées par un certificat de bonne exécution, de la capacité du soumissionnaire à réaliser des travaux de même nature et d'ampleur comparable. Elles doivent donc porter sur des travaux d'entreprise générale de construction dans le cadre de travaux de transformation/extension d'une surface minimale de 10 000 m². Au moins une des références présentées devra porter sur un chantier de plus de 20 000 m² et d'un montant de 50 000 000 EUR minimum.

Au moins une des références présentées devra porter sur des travaux de restauration de bâtiments classés ou à haute valeur patrimoniale.

Les deux dernières références peuvent concerner un même marché (auquel cas elles ne constituent qu'une référence parmi les cinq demandées).

À travers les références présentées, le soumissionnaire devra faire la preuve que lui-même et les sous-traitants proposés disposent d'une maîtrise suffisante de la législation belge en matière de marchés publics, de droit du travail, de code de bonnes pratiques ainsi que des normes et réglementations techniques applicables aux marchés publics de travaux en Belgique;

- 2) Fournir une attestation valable ou des éléments de preuve équivalents et pertinents;
- 3) Fournir une attestation valable ou des éléments de preuve équivalents et pertinents.

Agréation requise:

- D (entreprises générales de bâtiments), classe 8;
- D24 (restauration de monuments), classe 8.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 26/02/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 25/08/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 26/02/2021 Local time: 11:00

Place:

Fondation Kanal, Quai de Willebroeck 3-7 à 1000 Bruxelles.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

Sur demande par courriel au pouvoir adjudicateur: averstraeten@kanal.brussels

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 37

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349470

Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.5.

Date of dispatch of this notice

16/11/2020